



COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE

QUIMPERLE NORD

Le 13 novembre 2018, Réfectoire du Lézardeau

Etaient présents : Michaël QUERNEZ, Pascale DOUINEAU, Michel FORGET, Gérard JAMBOU, Géraldine GUET, Stéphanie MINGANT.

Egalement présents dans l'assemblée, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gildas LE BOZEC, Brigitte CONAN.

1/ CONSTRUIRE DES ESPACES DE CONVIVIALITE

Pascale DOUINEAU rappelle la genèse de ces espaces. Créer du lien social en co construisant des espaces de convivialité avec les habitants.

Trois existent aujourd'hui : quartier est, quartier rural et quartier nord.

Stéphanie MINGANT rappelle les différentes étapes pour en arriver à la mise en place de ce lieu dans le quartier. Tout d'abord, des rencontres avec les habitants du quartier souhaitant s'impliquer. Une quinzaine de personnes y ont participé. Puis, le choix du lieu, en l'occurrence, un terrain jouxtant le lotissement de Roz Glas. Et enfin, le recueil des souhaits/envies des uns et des autres.

Tout au long du processus, David SIMON, responsable des espaces verts, était présent afin de vérifier la faisabilité des demandes. En début d'automne, une table de pique-nique, un terrain de boules/Molky, une aire de jeux pour enfants et une table de ping-pong (financée par Habitat 29) ont été installés. L'entretien de ce lieu sera assuré par le collectif d'habitants.

- Un habitant intervient pour signaler "*le bordel des jeunes*" le samedi soir.

Pascale DOUINEAU explique le dialogue mis en place avec le lycée de Roz Glas et les élèves élus. D'ailleurs, le pot servi suite à l'inauguration du lieu s'est déroulé dans le lycée.

Le Maire indique que c'est un bon signal que les élus entrent dans le lycée. Le cadre de vie doit être agréable pour être respecté. Donc, les alentours du lycée vont continuer à être aménagés.

D'ailleurs, les jeunes réfléchissent pour aménager l'espace derrière l'abri bus.

- Une autre interpellation met en avant les comportements dangereux des jeunes qui traversent.

Gérard JAMBOU explique qu'une réflexion est menée autour du passage souterrain avec le lycée et la région pour le réserver exclusivement aux élèves.

Pascale DOUINEAU poursuit en annonçant que 2500m² de terre sont proposés aux Restos du cœur pour planter des pommes de terre car leur récolte a été mauvaise l'an passé.

- Une demande pour aménager un espace de convivialité au niveau de la rue des abeilles a été faite mais pas réalisée?

Pascale DOUINEAU va s'informer sur cette demande.

Les autres lieux de convivialité sont conçus de la même manière.

Concernant, l'aménagement fait en centre-ville et dégradé, les riverains ont tout remis en état. Ce qui est très positif et montre leur implication.

Il reste la lisière boisée à aménager.

2/ AVOIR DES REFLEXES CITOYENS

Il est rappelé les bonnes pratiques et les bons comportements :

- Ne pas faire de feu dans son jardin
 - Entretien des parcelles pour ne pas gêner et ne pas égrainer chez les voisins, tailler les haies donnant sur l'espace public et entre voisins. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office, aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.
- Ne pas laisser les animaux divaguer et ramasser les déjections. Des améliorations ont été constatées. La campagne de sensibilisation a permis une prise de conscience.
- Ne pas jeter les mégots et emballages sur la voie publique. Des potelets récupérateurs de mégots vont être installés au carrefour rue de Mellac/Thiers, rue Savary, à aux lycées de Roz Glas et de Kerneuzec. Il existe une entreprise de recyclage à Brest.
- Bien se garer et ne pas rouler trop vite. La mairie effectue la pose de radars pédagogiques et la police municipale est équipée de jumelles radars. Un radar pédagogique a été placé quai Brizeux et rue de Pont-aven au niveau de la mairie, d'autres ont été installés Rue de Trélivalaire, Rue de Quimper, Rue des Castors.

Différentes remarques et questions ont été faites :

- L'extrémité de l'impasse Anne de Bretagne est squattée de temps en temps et une maison est en très mauvais état, ce qui pourrait être dangereux.
 - Coat-Kaër : l'habitante fait remarquer qu'elle entretient son côté mais que l'autre côté, appartenant à la mairie, n'est pas entretenu. Les chèvres avaient fait du bon travail.

- Il y a beaucoup de chicanes. Oui car les conducteurs ne sont pas respectueux de la vitesse. Les habitants doivent être des régulateurs de la citoyenneté sur la route. Si chacun respecte, personne ne peut aller plus vite. Et l'argent public pourrait être investi ailleurs.
- Il n'y a pas de signalétique pour indiquer le Bel-Air.
- Le nouvel aménagement de la rue de Mellac n'est pas aux normes. La route est trop étroite. Si, les normes sont respectées. Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir circuler sur les trottoirs qui respectent la taille réglementaire. Par ailleurs un panneau donnant la priorité aux personnes s'engageant rue de Mellac à parti du carrefour a été posé juste avant la crêperie Ty Gwechal.
- Un nom sera-t-il donné au carrefour? Des propositions sont faites : Cicéron, Point-Carré
- Dans la rue des corsaires, un sens interdit a été installé mais la mention à 30m a été oubliée (Fait depuis la réunion ainsi que la pose d'un panneau indiquant le centre des impôts)
- Dans l'avenue du Lézardeau, la bande blanche est restée au sol malgré la mise en sens unique de la rue.
- Il faudrait déplacer le passage piéton rue des corsaires vers le carrefour rue des abeilles.

3/ GESTION ZERO PHYTO DU CIMETIERE SAINT DAVID

En 2019, l'usage des produits phytosanitaires sera strictement interdit, loi LABBE.

La mairie a anticipé cette interdiction en mettant en place une gestion plus respectueuse de l'environnement, des jardiniers et des usagers.

En 2016, des zones test ont été réalisées : tapis de sedum, plantations de pied de mur...

En 2017, dernier traitement chimique, engazonnement des allées.

En 2018, gestion zéro phyto, réalisation d'aménagements : engazonnement d'allées, végétalisation des entres tombes.

Des aménagements ont commencé en septembre et se poursuivront en cette fin d'année afin de rendre le cimetière plus agréable. Et afin de réduire le temps d'intervention des agents (passé de 150h à 1500h de travail), des techniques alternatives seront mises en œuvre.

4/ TRAVAUX REALISES EN 2018

- Gérard JAMBOU explique qu'un diagnostic voirie a été réalisé qui donne 7/10 à Quimperlé, quand le Finistère a 6/10. Donc nos routes sont plutôt en meilleur état qu'ailleurs.

Il y a 150 km de voirie sur la commune. 3 km de voirie seront rénovées par an.

Le PPI voirie a été réalisé en lien avec le Plan Local de Déplacements.

- PLD : Des tests sont réalisés au Beaubois pour proposer des nouvelles habitudes à l'échelle du quartier.

En Basse-ville, il y a également des réunions et des propositions seront à tester.

Il y a un objectif de rendre cohérente les zones à 30km/h en centre-ville. La zone est à définir précisément, puis une signalétique, un aménagement urbain et un fleurissement seront proposés.

Le PLD sera présenté en début d'année.

Les travaux réalisés :

- Aménagements de sécurité rue du Couëdic, entre l'entrée d'agglomération et le carrefour des bonnets rouges
- Réaménagement de trottoirs rues Lulli et Duguesclin
- Reprise de revêtement de voirie rues Gasnier de Fresnes et de Neuville (96000€ HT pour 1km de voirie)
- Réaménagement de la zone de stationnement Place Lovignon
- Remplacement de luminaires avec des sources à vapeur de mercure par des luminaires LEDS (environ 100 luminaires modifiés/an)
- Modification du système de protection du quai Brizeux dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations : rehaussement du système existant de 20cm (pour contenir les inondations à 3,60m) et allongement du système sur 30m par barriérage et mur béton
- Remplacement du réseau d'eau potable rue de la forêt, impasse Anne de Bretagne, avenue des Castors et rue de Kervail.
- Les Millepertuis le long de la promenade de la Laïta sont à tailler
- Kersédrenn, vieille route de Baye, lampadaires seront installés

Les travaux à réaliser :

- Modification d'ilots centraux sur la rue de Quimper (1ère semaine de décembre + installation d'un radar fixe début d'année)
- Extension du réseau d'éclairage rue de Kersédrenn
- Restitution de l'étude sur le diagnostic du réseau routier communal (réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour l'entretien de la voirie communale)
- Mise en œuvre de dispositif en entrée de zone de stationnement limitant le gabarit d'entrée (Parc Rhu, Toulliou et Désiré Granet)
- Remplacement du réseau d'eau potable impasse et rue de Croaz Chuz, rue de Kerrez, chemin des églantiers et des noisetiers.
- L'aménagement du carrefour entre les rues de Mellac, Thiers, Couëdic et Pont-Aven :

Fin des travaux en cours avec la pose de mobilier urbain (banc, corbeilles, appuis vélos, récupérateurs de mégots), pose d'éclairage public, réalisation des marquages routiers, pose de plantations.

La fibre optique :

- Mise en place des sous-répartiteurs (200 prises par armoire) terminée fin 2018
- Mise en place de la fibre optique : 2019
- Commercialisation de la fibre optique à partir du 2ème semestre 2019.

Il y aura aussi de l'aérien.

5/ PAROLE AUX HABITANTS

- Fin de la rue du Lézardeau, pour aller à l'école maternelle, il faudrait mettre des passages piétons
- Rue des Ajoncs : remorque + voiture qui gênantes, le propriétaire dit que c'est pour empêcher les gens d'aller trop vite
- Poubelles rue du lycée à fixer
- Mettre des palissades bois basses autour des conteneurs à poubelle
- Projet pour empêcher les inondations au 10 et 12 rue de Botlan. Des travaux seront réalisés pour emmener les eaux pluviales vers Len Goz. Le ruisseau qui n'est plus entretenu le sera. Les canalisations se sont affaissées et sont donc à refaire.
 - Est-ce que la ville à autoriser le Leclerc bricolage à utiliser le trottoir pour exposer ? Non, ce sera regardé et transmis à Quimperlé Communauté
- Le chemin communal entre la rue de Botlan et le parking de Roz Glas n'est pas entretenu
- Que va-t-il être fait pour la rue Brémond d'Ars ? C'est désagréable de rouler dessus et dégradant pour le tourisme. Il y a une pré-expertise.
- Les passages piétons de la rue Brémond d'Ars ne sont pas visibles. Les bâtiments de France ne veulent pas de marquage au sol donc ils sont matérialisés par une signalétique verticale
- Qu'est-il fait pour les Halles ? Elles sont en difficulté mais l'objectif est de conserver le commerce de proximité. La municipalité a acquis des immeubles à proximité pour en faire des logements et 2 commerces. Il y a des fermetures de commerce mais également des ouvertures et Quimperlé Communauté apporte son soutien financier.

Il faut fréquenter les commerces de centre-ville si on veut les conserver.

- Pourquoi ne pas installer des commerces en circuit-court ?
- Il manque une bande blanche au stop de l'impasse Bellevue

Fin de la réunion vers 22h15